



Je **VOTE**

élections syndicales

AVIS D'ÉLECTION

Le comité d'élection et de référendum annonce la tenue d'élections générales pour l'ensemble des postes du conseil d'administration du SEPÎ, **le mardi 4 juin 2024.**

Cette élection se tiendra de façon virtuelle grâce à un vote électronique via la plateforme *Votez.com*.

Tout membre en règle* du SEPÎ peut poser sa candidature à l'un ou l'autre des cinq (5) postes :

- Présidence
- 1^{re} vice-présidence
- 2^e vice-présidence
- 3^e vice-présidence
- Secrétariat-trésorerie

Le formulaire de mise en candidature, les critères et modalités, de même que les procédures d'élection sont disponibles sur le site Internet du SEPÎ (www.sepi.qc.ca/jevot) ou aux bureaux du SEPÎ situés au 745, 15^e Avenue à Pointe-aux-Trembles. L'assemblée publique de mise en candidature se tiendra le 8 avril 2024 de **17 h 30 à 19 h 30** aux bureaux du SEPÎ.

Le comité d'élection et de référendum du SEPÎ

* ÊTES-VOUS MEMBRE?

Faites votre demande d'adhésion

Je paye des cotisations syndicales, donc je suis membre?

Pas nécessairement. La formule « Rand » prévoit, entre autres, que tout salarié représenté par une accréditation syndicale paye automatiquement sa cotisation syndicale (en % du salaire gagné).

Cependant, pour pouvoir participer à la vie syndicale, «avoir son mot à dire» et exercer son droit de vote, il faut faire une demande d'adhésion au syndicat. La personne déléguée de votre établissement a en main les formulaires nécessaires à votre demande [comme sur l'image à droite]. Si vous êtes sur appel, sans lieu de travail distinct, contactez-nous sans tarder au 514 645-4536 ou à l'adresse suivante : courrier@sepi.qc.ca. Nous vous ferons parvenir un formulaire dans les meilleurs délais.

Veillez prendre note que les formulaires reçus après le 1^{er} avril 2024 ne pourront être admis en vue de l'élection du 4 juin, étant donné la fermeture de la liste électorale à cette date.